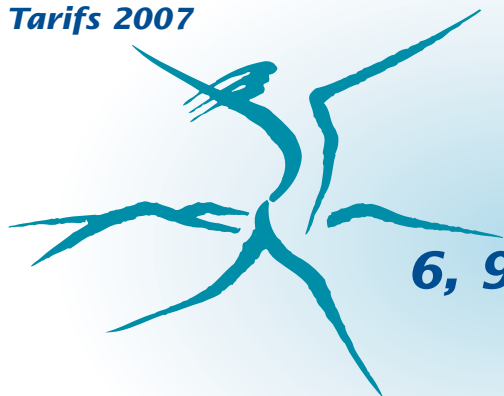


Tarifs 2007



MINCEUR VITALE

6, 9, 13 ou 20 jours

Quelle que soit la formule choisie, des professionnels de la santé sont présents chaque jour pour vous aider à mincir durablement et en douceur.

Vous avez choisi d'effectuer une cure Minceur Vitale à Capvern-les-Bains. Ce petit livret a pour but de vous aider à choisir le séjour le plus adapté à vos besoins :

- **les courts séjours de 6, 9 et 13 jours** vous aident à entamer ou amplifier un processus de perte de poids
- **la cure de 20 jours** vous est prescrite par votre médecin en début, milieu ou fin de traitement de l'obésité. Elle peut être partiellement prise en charge par la Sécurité sociale.

Saison Minceur Vitale
du 23 avril au
20 octobre 2007

**Pour réserver votre séjour,
un seul numéro de téléphone**

☎ 05 62 40 91 16

minceur.vitale@wanadoo.fr

Joëlle, à la centrale de réservation Minceur Vitale, se charge de l'organisation de votre séjour. Elle s'occupe :

- **de réserver votre hôtel, votre studio** (indiquez-nous votre choix parmi les 2 hôtels★★ ou les Résidences Hôtelières★★ du Club Minceur Vitale)
- **de prendre rendez-vous pour vous :**
 - aux Thermes,
 - avec la diététicienne,
 - avec un médecin thermal de la station.

Pour confirmer votre séjour, il vous suffit de nous retourner la fiche de réservation ci-jointe dûment complétée à l'adresse suivante :

Minceur Vitale
Office de Tourisme ■ Rue des Thermes
65130 Capvern-les-Bains



Hautes-Pyrénées

Les séjours **MINCEUR** 6, 9 ou 13 jours

VITALE

Séjour 6 jours Minceur Vitale

- 6 jours/6 nuits en pension complète
- 6 jours de soins

Séjour 9 jours Minceur Vitale

- 9 jours/9 nuits en pension complète
- 8 jours de soins

Séjour 13 jours Minceur Vitale

- (séjour 6 jours + une semaine à un tarif préférentiel)
- 13 jours/13 nuits en pension complète
 - 12 jours de soins

Ces forfaits comprennent :

- **2 consultations avec un médecin thermal** de la station (une à votre arrivée, une à votre départ)
- **2 consultations avec la diététicienne** (une à votre arrivée, une à votre départ)
- **la cure de boisson quotidienne à domicile**
- **3 soins d'hydrothérapie quotidiens** aux Thermes
 - douche locale et générale
 - bain avec aérobains
 - massage sous l'eau
 - étuve générale ou gymnastique en piscine
- **des séances** de sophrologie (relaxation profonde) et d'aquagym + stretching (3, 5 ou 6 séances au total selon la formule choisie)
- **modelage aux huiles essentielles** (1 ou 2 séances selon la formule choisie)
- **l'accès à la salle de gymnastique** équipée tous les matins
- **1 atelier cuisine spécial diététique** avec la diététicienne
- **l'hébergement en pension complète diététique** (6 jours/6 nuits, 9 jours/9 nuits ou 13 jours/13 nuits en hôtel ★★ ou en résidence hôtelière ★★ de votre choix)
À noter : Pour tout hébergement en résidence hôtelière, petit-déjeuner sur place. Déjeuner et dîner dans un des hôtels du club.
- **la carte Capvern Loisirs Détente** du club Minceur Vitale qui vous donne un accès privilégié à de nombreuses activités et visites.

Ces forfaits ne comprennent pas :

- La Taxe de Séjour (par jour et par personne)
Deux étoiles : 0,50 €

Les tarifs

Le Forfait 6 jours	Single	Double	Mixte	Mixte Diététique
Saint-Paul ★★	982,50 €	1 806,50 €	1 218 €	1 256,50 €
Lemoine ★★	982 €	1 839 €	1 261 €	1 289 €
Le Termalia ★★	972 €	1 790 €	1 228 €	1 240 €
Le Forfait 9 jours	Single	Double	Mixte	Mixte Diététique
Saint-Paul ★★	1 300 €	2 367 €	1 638 €	1 694 €
Lemoine ★★	1 312 €	2 437 €	1 722 €	1 764 €
Le Termalia ★★	1 251 €	2 312 €	1 621 €	1 639 €
Le Forfait 13 jours	Single	Double	Mixte	Mixte Diététique
Saint-Paul ★★	1 828,50 €	3 327 €	2 310 €	2 390 €
Lemoine ★★	1 844 €	3 341 €	2 343 €	2 404 €
Le Termalia ★★	1 735 €	3 246 €	2 283 €	2 309 €

Single : forfait pour 1 personne en Minceur Vitale.

Double : forfait pour 2 personnes en Minceur Vitale.

Mixte : forfait pour 1 personne en Minceur Vitale + 1 accompagnant, en restauration traditionnelle.

Mixte Diététique : forfait pour 1 personne en Minceur Vitale + 1 accompagnant en restauration diététique.



La cure

MINCEUR

20 jours

VITALE

Ce forfait comprend :

■ **L'hébergement, soit**

- ***L'hébergement en pension complète diététique***

20 jours/20 nuits en hôtel ★★ ou en résidence hôtelière ★★, selon votre choix.

À noter : Pour tout hébergement en résidence hôtelière, petit-déjeuner sur place. Déjeuner et dîner dans un des hôtels du club.

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge et sous certaines conditions de ressources, une partie de votre hébergement peut être prise en charge. Renseignez-vous auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.

■ **Les prestations suivantes, ne pouvant pas faire l'objet d'un remboursement par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie * :**

■ **2 consultations avec la diététicienne* :**

1 à votre arrivée et 1 à votre départ.

■ **1 atelier de cuisine* spéciale diététique avec la diététicienne.**

■ **Des séances de sophrologie* (relaxation profonde), d'aquagym* et de stretching* (9 séances au total).**

■ **Modelage aux huiles essentielles**

■ **L'accès à la salle de gymnastique équipée tous les matins.***

■ **La carte Capvern Loisirs Détente* du Club Minceur Vitale qui vous donne un accès privilégié à de nombreuses activités et visites tout au long de votre séjour.**

*** Ces prestations ne peuvent pas faire l'objet d'un remboursement par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie.**

Le Forfait 20 jours	Single	Double	Mixte	Mixte Diététique
Saint-Paul ★★	1 684 €	2 868 €	2 416 €	2 522 €
Lemoine ★★	1 736 €	2 937 €	2 497 €	2 591 €
Le Termalia ★★	1 632 €	2 728 €	2 342 €	2 382 €

Single : forfait pour 1 personne en Minceur Vitale.

Double : forfait pour 2 personnes en Minceur Vitale.

Mixte : forfait pour 1 personne en Minceur Vitale + 1 accompagnant, en restauration traditionnelle.

Mixte Diététique : forfait pour 1 personne en Minceur Vitale + 1 accompagnant en restauration diététique.

Ce forfait ne comprend pas :

- **Les soins d'hydrothérapie** (à régler directement aux Thermes à votre arrivée) :

- La cure de boisson quotidienne à domicile dans votre hôtel.
- Les soins aux Thermes : 3 soins par jour.

Éléments essentiels de votre cure, ces soins sont choisis par votre médecin thermal, parmi ceux-ci : douche locale, douche générale au jet, bain avec aérobain, bain avec douche sous-marine, douche pénétrante générale, application de cataplasmes, massage sous l'eau, mobilisation en piscine.

Voir modalités et détail des tarifs de soins ci-contre

Si vous bénéficiez d'une prise en charge par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, une partie des soins sera prise en charge par la Sécurité Sociale (voir les modalités ci-contre).

- **Les consultations médicales** (à régler directement aux Thermes à votre arrivée) :

- Les consultations avec un médecin thermal de la station, soit 3 consultations : 1 à votre arrivée, 1 en cours de séjour et 1 à votre départ.

Les honoraires médicaux sont remboursables pour les curistes bénéficiant d'une prise en charge.

REMISE EN FORME, pour l'accompagnant, quelle que soit la formule choisie :

Un forfait de remise en forme 6 jours : le matin, 3 soins par jour aux Thermes ainsi que l'accès à la salle de musculation + 1 activité l'après-midi (sur 4 jours) soit aqagym/stretching, sophrologie: **262 €**

Pour bénéficier d'une prise en charge partielle du forfait 18 jours de soins thermaux, vous devez suivre la procédure suivante :

1 À votre domicile, votre médecin traitant (le prescripteur), s'il juge la cure opportune, remplit un **formulaire de demande de prise en charge** fourni par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

Pour les malades métaboliques (surcharge pondérale), il précise l'orientation thérapeutique :

- AU/AD ou
 - la double orientation AU/AD – RH (ou RH – AU/AD) si nécessaire
- ainsi que le nom de la station de Capvern-les-Bains.

Pour une prise en charge en rhumatologie (RH), les éventuels soins thermaux complémentaires à votre charge.

À noter : la demande de prise en charge de la cure thermale n'étant plus soumise au contrôle médical, il ne peut plus y avoir de refus systématique de prise en charge pour raisons médicales (des contrôles individuels restent néanmoins possibles).

2 Remplissez et adressez ensuite l'imprimé que vous a remis votre médecin à votre Caisse d'affiliation.

3 Vous recevrez un document de votre Caisse qui atteste que votre cure thermale est prise en charge et vous dispense, pour la plupart des assurés sociaux, de l'avance de frais pour les soins thermaux (en totalité ou en partie) une fois arrivé en cure.

Important : conservez soigneusement votre prise en charge. Elle vous sera indispensable lors de votre arrivée. Si vous ne l'avez pas reçue avant votre départ en cure, contactez votre Caisse d'affiliation. Sinon vous seriez obligé d'effectuer le paiement intégral des frais de cure et de surveillance médicale.

4 **Détail des tarifs de soins selon la prise en charge**

▪ Pour les maladies métaboliques, l'orientation AU/AD doit être indiquée et le forfait AU/AD vous sera appliqué.

Il comprend 3 soins quotidiens pendant 18 jours et la cure de boisson à domicile. Si votre médecin vous prescrit 9 massages sous l'eau et 9 mobilisations en piscine, ceux-ci vous seront facturés mais ne pourront pas être pris en charge par la Sécurité sociale.

▪ Si vous êtes en possession d'une prise en charge pour la rhumatologie, le forfait RH vous sera appliqué.

Il comprend 3 soins quotidiens pendant 18 jours ainsi que 9 massages sous l'eau et 9 mobilisations en piscine. Le forfait sera pris en charge par la Sécurité sociale.⁽¹⁾ Si votre médecin vous prescrit la cure de boisson à domicile, elle vous sera facturée mais ne pourra pas être prise en charge par la Sécurité sociale.

▪ Dans le cadre d'une prise en charge en double orientation, les soins supplémentaires (2 par jour) peuvent donner lieu à un remboursement.

Les soins thermaux sont à régler à votre arrivée en fonction de votre prise en charge.

Une cure thermale est un acte médical. Pour donner lieu à un remboursement, elle doit obligatoirement

- être prescrite par un médecin et
- être de 18 jours de soins effectifs (pas de soins le dimanche).

(1) Prise en charge à 65 % ou 100 % si vous êtes exonéré du ticket modérateur.

Les hébergements du club Minceur Vitale

Tous ont pour objectif

de rendre votre séjour **LEMOINE ★★** (n° 5 sur le plan)

le plus agréable **LE SAINT-PAUL ★★** (n° 6 sur le plan)

possible tout en vous

aidant efficacement **LE TERMALIA ★ ★** (n° 4 sur le plan)

à mincir en douceur.

Ces professionnels de l'hôtellerie membres du club Minceur Vitale suivent régulièrement une formation spécialisée. Ils vous proposent des menus hypocaloriques, variés et de qualité, élaborés en collaboration avec la diététicienne.

La maison d'enfants diététique et thermale

Pour les enfants et adolescents de 10 à 17 ans, tous agréments.

Ouverte pendant l'année scolaire (10 mois).

Dr J-Louis Roggero - Maison diététique et thermale
Association "Soleil et Bigorre" - 65130 Capvern-les-Bains © 05 62 40 90 90

NOUVEAU!
**Cette année, le club élargit son offre
aux enfants en surpoids.
Un séjour pour les 7/11 ans sera organisé
sur le mois de juillet 2007**

Réservation Minceur Vitale

☎ 05 62 40 91 16

minceur.vitale@wanadoo.fr

Plan de la ville



À votre arrivée à Capvern-les-Bains

- Rejoignez votre hébergement. Le propriétaire vous donnera tous les renseignements indispensables à la réussite de votre séjour.
- Votre sac de cure contenant votre verre et votre carte de cure est déposé dans votre chambre ainsi que toutes les informations vous permettant de bien débiter votre séjour (rendez-vous médical, rendez-vous à l'Office de tourisme pour retirer la carte Capvern Loisirs Détente).
- Rendez-vous au cabinet de votre médecin thermal pour la 1^{re} consultation. C'est lui qui, après un bilan de santé personnalisé, vous prescrira les soins thermaux dont vous avez besoin ainsi que votre ordonnance calorique.
- Si vous suivez une cure de 20 jours, présentez-vous au bureau d'accueil de l'établissement thermal muni de l'ordonnance de votre médecin thermal, de la confirmation de réservation et de votre prise en charge (lire pages intérieures). Après avoir réglé vos soins, une carte de soins vous sera délivrée pour l'ensemble de votre séjour.
- Venez retirer à l'Office du tourisme votre carte Loisirs Détente, dès le début de votre séjour, afin de découvrir notre région à tarifs préférentiels à travers un éventail d'activités touristiques, culturelles et sportives.

MINCEUR VITALE

☎ **05 62 40 91 16**

Office de Tourisme ■ 300, rue des Thermes ■ 65130 Capvern-les-Bains
Fax 05 62 39 08 14 - E-mail : minceur.vitale@wanadoo.fr

EuROTHERMES